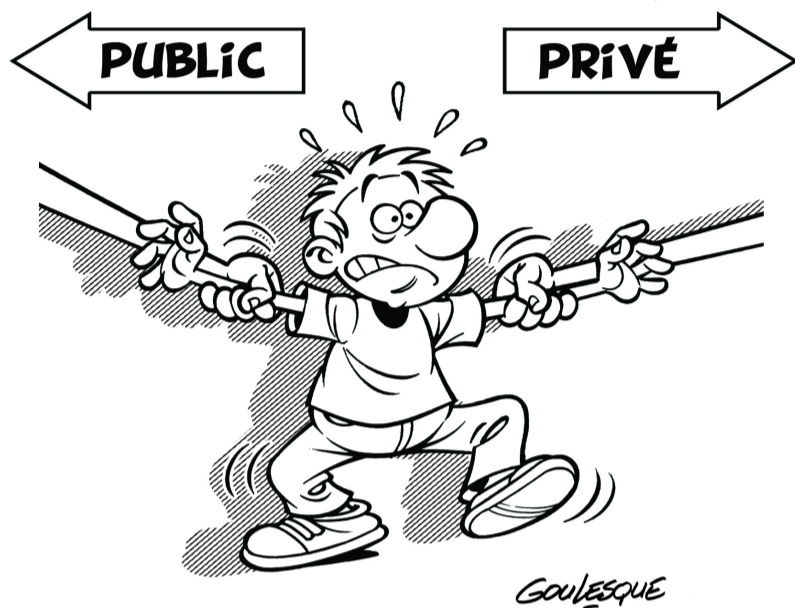


La Révolte

N°98
Février 2024

«Le seul moyen d'affronter un monde sans liberté est de devenir si absolument libre qu'on fasse de sa propre existence un acte de révolte.» Albert Camus



« Mon mari et moi (...) avons vu des paquets d'heures qui n'étaient pas sérieusement remplacés. À un moment, on en a eu marre, comme des centaines de milliers de familles qui, à un moment, ont fait un choix d'aller chercher une solution différente »¹ En tenant ces propos, la nouvelle ministre de l'Éducation Nationale n'a pas fait que vociférer des clichés sur l'école dignes du café du commerce - propos par ailleurs mensongers pour ce qui est de son fils - elle a avant tout exprimé un mépris de classe... et un discours libéral éculé.

Madame Oudéa Castéra n'est pas la première ministre de l'Éducation à mettre ses enfants dans le privé. C'est même plutôt la norme depuis un certain nombre d'années. Et l'on peut légitimement se demander si nous aurions confiance à un patron de restaurant qui enverrait ses gosses manger chez le concurrent d'en face. À l'image de l'Hôpital, les gouvernements, de gauche comme de droite, cherchent à casser le service public d'enseignement pour « ouvrir le marché » aux entreprises privées du secteur. Il y a beaucoup d'argent à se faire : le service public est un concurrent gênant. Et puis l'école publique, c'est dépenser « un pognon dingue » pour fournir une éducation à des pauvres qui n'en ont pas besoin. Jeter de la confiture aux cochons... Mais il y a ce vieil attachement à « l'école pour tous » qui date de Hugo et de républicains qui étaient dans l'opposition et - par conséquent plus enclin aux nobles sentiments (nous parlons des partisans de la République, et non du parti politique, appendice du RN, qui a pris ce nom aujourd'hui). Et les mots du poète résonnent encore : « Partout où il y a un champ, partout où il y a un esprit, qu'il y ait un livre. Pas une commune sans une école, pas une ville sans un collège, pas un chef-lieu sans une faculté. »² Alors, pour que la populace fasse le deuil de cette école publique qu'elle assimile aux principes républicains, il faut créer les conditions de dégradation du service rendu pour ensuite pouvoir dire : « vous voyez que ça ne marche pas, y'en a ras-le-bol ! Il faut privatiser tout ça ! » En nous crachant à la figure sa petite phrase, madame Oudéa Castéra nous prend donc pour des imbéciles que l'on peut encore berner avec ces grosses ficelles.

Mais son attitude a quelque chose d'authentique : loin de l'hypocrisie de bon ton que l'on nous inflige d'habitude, cet incident met en exergue le comportement des élites. Quand il s'agit de leurs enfants, les masques tombent : pas question de leur faire subir ce que subissent les enfants des autres et pas question de les mélanger avec les enfants des pauvres. Plutôt que le public, il vaut mieux une école privée catholique à l'enseignement sexiste, homophobe et autoritaire³ mais qui permet à sa descendance de bénéficier d'un système de contournement de Parcoursup et d'effectifs non surchargés. Car lorsqu'il s'agit de ses enfants, la caste supérieure n'entend pas que s'applique les conditions d'études et les modes de sélection imposées au tout venant. Et il n'y a pas que la ministre pour agir ainsi... Au delà des passe-droits, des petits arrangements entre amis et de l'injustice que cela induit, ce refus de laisser ses gosses fréquenter les autres enfants participe à quelque chose de plus grave encore : il est la manifestation de la haine de classe. Tout comme le mobilier urbain anti-SDF, tout comme les campagnes pour la sécurité des rues menaient pas les bobos, nouveaux arrivants, dans les quartiers populaires des centres villes qu'ils comptent bien coloniser, tout comme les « gated communities », ces quartiers fermés pour riches, cette haine du pauvre nous rappelle que pour jouir de leurs privilèges sans avoir mauvaise conscience, les privilégiés doivent absolument garder les misérables à distance et ne jamais les considérer comme des égaux. Tout comme le maître ne doit voir dans ses esclaves autre chose que des bêtes.

¹ Sur le sujet on peut consulter l'éditorial du Monde du 20 décembre 2023 : « Loi sur l'immigration : une rupture politique et morale ».

² « C'est hallucinant ! » : la ministre Oudéa-Castéra au cœur d'une polémique sur la scolarisation de ses enfants », Le Parisien, 13 janvier 2024 Victor Hugo, Discours à l'Assemblée législative sur la liberté de l'enseignement, 15 janvier 1850.

³ « Dossier : Stanislas et l'affaire Oudéa-Castéra », Médiapart, 21 janvier 2024

NON AU TRAVAIL FORCÉ! NON AU TRAVAIL GRATUIT

En promulguant le 18 décembre dernier sa loi travail, dite « pour le plein emploi », l'état remet à jour le travail forcé. Le versement de l'allocation minimale, permettant à peine de survivre, se verra conditionnée dans un contrat d'engagement pour une activité obligatoire non rémunérée et d'une durée minimale de 15h par semaine. Cette activité ne générera aucun salaire, aucune cotisation sociale et donc pas plus de droit à l'assurance chômage ou à la retraite. La prise en charge des frais de transport afférant reste à ce jour non précisée.

Le MEDEF exulte, l'état s'exécute. POLice Emploi se transforme en France Travail et généralise son flicage à tous les demandeurs d'emploi, aux demandeurs du Revenu de Solidarité Active, à leur conjoint, concubin ou partenaire pacsé, aux jeunes demandant un accompagnement auprès des missions locales, et aux personnes handicapées sollicitant un accompagnement auprès de Cap emploi. En cas de refus ou non-respect de ce contrat d'engagement, France Travail pourra radier la personne de la liste des demandeurs d'emploi. Un décret doit déterminer les durées minimales et maximales de cette radiation ainsi que la sanction de suspension ou suppression du revenu ou des allocations chômage.

CNT-AIT 22 rue Pasteur - Pau www.cnt-ait-pau.fr

«Non au travail forcé! Non au travail gratuit!» suite

La section chômeurs précaire de la CNT-AIT s'oppose à cette loi abjecte qui propage le mythe du chômeur ou de l'allocataire du RSA passant sa journée en survêt sur son canapé. Elle appelle à la rejoindre, toutes celles et ceux qui en ont marre d'être infantilisé par des convocations, des pseudo formations à l'insertion ou non, et autres ateliers bidon... N'oubliez jamais que depuis l'abolition de la peine de mort et des travaux forcés, la peine la plus sévère que l'on puisse subir en prison, c'est l'isolement !

Ne restez pas isolé. Seul vous êtes vulnérable.

La section chômeurs précaires de la CNT-AIT s'oppose à toute convocation individuelle sans l'assistance d'un conseiller syndical de son choix.

Elle s'oppose également à cette contractualisation vers une précarité pérennisée. Nous rappelons l'inefficacité des précédentes mesures de fusion de l'ANPE et de

l'ASSEDIC en Pôle Emploi et le mythe du conseiller unique, désormais dépassé par le nombre de demandeurs d'emploi qui lui est attribué.

Nous refusons la déshumanisation d'un système, qui générera des suspensions ou suppressions d'allocation par le seul calcul d'un algorithme ou d'une intelligence artificielle.

Reprenons en main le cours de nos vies Nous revendiquons :

- Une allocation inconditionnelle au moins équivalente au seuil de pauvreté, pour toute personne privée d'emploi.

- Une cotisation à la retraite pendant les périodes d'inactivité.

- Un arrêt du flicage et des mesures d'intimidation.

- Des moyens réels pour de la formation

- De l'humain dans l'accompagnement

- La gratuité des transports

Si l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. Croyez bien que l'éradication de la précarité ne sera l'œuvre que des précaires eux-mêmes !

Rejoignez-nous, ensemble nous sommes plus fort ! Chômeurs, précaires syndiquez-vous !

Section Chômeurs Précaires – CNT-AIT – 22, rue Pasteur 64000 PAU

Permanence tous les mercredi de 15h à 17h

chomeursprecaires64@gmail.com

<http://cnt-ait-pau.fr/>

NON MERCI, COCA-COLA !

Samedi 5 novembre, j'ai regardé sur la chaîne LCP un documentaire de Julie Deletter figurant dans la série «les dessous de la mondialisation». Elle y dénonce les méfaits causés par Coca-cola au Mexique dans les montagnes du Chiapas.

A San-Cristobal de las Casas, la firme américaine a installé une gigantesque usine qui pompe l'eau des nappes phréatiques, privant la population d'une grande partie de son eau potable. Il faut six litres d'eau pour produire un litre de Coca-cola.

Les puits qui permettaient aux familles d'avoir de l'eau pour boire, se laver et faire la cuisine sont devenus boueux. Le peu d'eau qu'elles peuvent en tirer doit être obligatoirement filtrée et bouillie avant d'être consommée.

Beaucoup de familles doivent acheter l'eau potable et déboursent pour ce faire jusqu'à un quart de leur salaire.

Pour remplacer l'eau potable qui a pratiquement disparu, les Mexicains concernés boivent du Coca; certains concomment jusqu'à deux litres par jour de cette boisson vendue là à un prix dérisoire. Avec de pareils abus, il n'est pas étonnant qu'ils soient en surpoids, obèses et malades d'hypertension et du diabète.

Voilà jusqu'où peuvent conduire les traités de libre-échange dans lesquels les multinationales n'hésitent pas à employer les procédés les plus sordides pour amplifier des profits faramineux. Sans aucune honte !

Félicitation à la chaîne LCP qui, avec ses différents documentaires sur «les dessous de la mondialisation», nous instruit et nous invite à refuser et à nous battre contre toutes les injustices.

N'est-il pas scandaleux qu'en ce moment cette détestable firme parraine les prochains «jeux olympiques» ?

Noir C Noir.

Gens du Voyage «Sinti ma-nouches», accès au logement et à l'enseignement

«Le 25 et le 26 janvier les lecteurs du Journal la République des Pyrénées de Pau, semblaient découvrir pourquoi, depuis plusieurs jours et nuits, les familles de Voyageurs de Les-car manifestaient en tenant un rond-point... Il s'agit de 300 citoyens français qui sont épuisés par des conditions de stationnement, sur un lieu de vie, trop précaires, insalubre, relégués depuis des années...

Ces anciens, ces couples avec enfants, ces jeunes gens, dont la culture est très ancrée en Pyrénées atlantiques et en Espagne, réclament un accès aux droits essentiels : de l'eau, des sanitaires, et des logements adaptés, l'accès à l'école, au collège, et à l'emploi artisanal et familial. Ces 300 citoyens luttent contre l'oubli et la relégation, pour avoir une vie normale qui respecte les droits humains !

D'autre part, des projets sont menés à bien, grâce à des équipes de production artistique et de médiation, mais aussi d'éducation. C'est la raison pour laquelle nous vous donnons des rendez-vous en itinérance ici où là :

- Le 24 février à la bibliothèque de Rouffignac Saint Cernin de Reilhac à 15h30, conférence-dédicaces exposition de Tania Magy Art Rom, accompagnée de Christophe Lasnier à l'accordéon pour des morceaux traditionnels Tziganes.

- Les 26, 27 et 28 avril lors du 17ème Festival Welcome in Tziganie de Seissan sur Gers. Réservez votre pass WIT sur Internet.

Et toujours avec nos différents élèves Voyageurs et Itinérants des classes UPS-EFIV en Écoles et Collèges, ou pour permettre aux enfants Roms des bidonvilles d'accéder à l'enseignement, aux formations diplômantes pour les médiateurs».

Tania la Pounie Kali

Quand la Marie de Pau veut dicter leurs pratiques aux enseignants...

Les équipements des écoles, mobilier, fournitures, informatique sont à la charge des mairies et les enseignants, eux, ont pour hiérarchie l'Éducation Nationale. Cela a pour conséquence que l'état des écoles et le matériel est très varié et inégal d'une commune à l'autre. Déjà, c'est pas bon.

Outre cette inégalité, le fait que les communes gèrent le matériel informatique leur donne un pouvoir démesuré sur le travail des enseignants au quotidien. A Pau, les écoles sont bien fournies sur le plan numérique, et les enseignants qui acceptent de se former sur leur temps personnel peuvent bénéficier d'équipements récents.

Par contre, ce qui se passe aujourd'hui met tout le monde dans de graves difficultés. La mairie propose de remplacer les classes mobiles d'ordinateurs (élèves), et les ordinateurs de classe qui gèrent les tableaux numériques par des tablettes. Devant la colère des enseignants, les responsables affirment que les tablettes remplissent tous les usages des ordinateurs puisqu'elles seraient équipées de claviers. Quiconque a déjà utilisé une tablette et un ordinateur peut constater que leur taille et leurs usages sont complètement différents. Avec les ordinateurs, les enseignants travaillent sur des textes, des tableaux, fabriquent des journaux avec les élèves, effectuent de la recherche documentaire, insèrent des documents... On comprend vite que tout cela serait plus compliqué avec de simples tablettes.

Donc voilà les écoles de Pau avec des tablettes alors que tout le monde prône aujourd'hui la sobriété en matière d'écrans. Voilà les écoles de Pau avec des tablettes pour lesquelles il faut à nouveau changer ses pratiques de gestion (tableau, photocopie, stockage des documents) et se former sur son temps libre. Voilà les enseignants et les enseignantes de Pau avec des tablettes sur lesquelles ils ne peuvent pas installer les applications qu'ils choisissent.

Et puis, en plus de tout ça, cadeau : Microsoft 365 une licence de logiciels qui coûte très cher, alors que des logiciels libres existent, une licence Microsoft qui propose un espace de stockage numérique..... alors que nous n'avons pas le droit de l'utiliser ! En effet, l'Éducation Nationale nous demande expressément d'utiliser ses propres outils sécurisés.

Mais inutile de râler : la mairie a décidé, la mairie a lancé des sondages (pas du tout transparents), faisant mine d'oublier que l'organe démocratique des écoles, l'organe de discussion entre la mairie, les enseignants, les parents, les agents, c'est le conseil d'école. Dans les réunions de conseil d'école, des élus qui ne sont au courant de rien, des élus qui font acte de présence. A la place de réels espaces d'échange et de décision, des sondages auxquels on nous reproche de ne pas avoir répondu, et des décisions prises unilatéralement par la mairie.

N'acceptons pas cet état de fait, organisons-nous pour défendre nos choix, nos façons personnelles de travailler. Réclamons d'être traités avec respect et non pas dénigrés à chaque réunion avec la maire. Nous avons une compétence, nous devons faire respecter les organes institutionnels de prise de décision.

Ta révolte sur notre blog :

<http://comitedelarevolte64.over-blog.com>